

Portes ouvertes au Figaro

Les rumeurs qui circulaient fin 2017 dans les couloirs du Figaro se sont donc avérées exactes. La direction de la Société du Figaro officialise pour cette nouvelle année un nouveau plan social, le deuxième sous l'ère Marc Feuillée !

La direction générale s'appuie donc sur les ordonnances Macron, avec l'aides des syndicats CFDT, CFE-CGC et SNJ, en présentant son plan de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) destiné aux catégories cadres et employés.

Le groupe *Figaro* sera donc le premier groupe de médias « à expérimenter » cette loi qui facilite les suppressions d'emplois.

Quels sont les services concernés ?

Aujourd'hui, les cadres et les employés travaillant dans les services de la distribution, de la fabrication, des services généraux, des ressources humaines... et demain ?

Quel avenir pour ses services ?

La disparition ou l'externalisation.

Enfin, cerise sur le gâteau, s'il y a des embauches « pour combler certains départs », elles se feront par le biais de *Figaro Management*, la nouvelle société aux conventions collectives « à bas prix ».

Conclusion : c'est la disparition à moyen terme des conventions collectives de la presse quotidienne nationale pour les cadres et les employés du *Figaro*.

Est-ce cela les bonnes résolutions 2018 ?

Paris, le 26 janvier 2018